

Les taux négatifs ne s'appliquent jusqu'ici qu'aux grands clients

> Yves Hulmann

Cette mesure apparaît peu probable dans la banque de détail. Mais les frais dépassent déjà souvent les revenus des intérêts

LES LIENS

» Les options pour réduire les salaires des frontaliers

Payer pour déposer son argent à la banque? Cette mesure sera bientôt une réalité pour certains clients, suite à la décision de la BNS de jeudi. Lundi, la Banque Migros a indiqué envisager de prélever des taux négatifs sur les avoirs déposés par des gros investisseurs «à partir d'un certain montant». Elle emboîte le

pas à Credit Suisse, qui appliquera cette mesure aux avoirs des clients institutionnels et des grandes entreprises. Ce sera aussi le cas chez Lombard Odier, qui prélèvera un taux d'intérêt négatif de 0,75% sur la part supérieure à 100 000 francs des comptes ouverts en Suisse et à l'étranger par ses clients, selon la Tribune de Genève de mardi.

Et dans la banque de détail? Jusqu'ici, aucun institut n'a osé franchir ce pas. Même les banques qui offrent des taux proches de zéro, comme PostFinance, qui limite la rémunération pour ses comptes privés à 0,01%, n'envisagent pas une telle mesure. «Il n'est pas prévu d'introduire des taux négatifs pour la clientèle privée et celle d'entreprise», a souligné un porte-parole. Tout au plus, cela pourrait être envisagé pour les grands clients.

Hausse des frais de gestion

Les banques pourraient se rattraper via une hausse des frais de gestion et commissions. «Les banques ne vont pas répercuter les taux négatifs sur les comptes privés ou d'épargne. Ce serait une mesure très maladroite», juge Benjamin Manz, directeur du site Moneyland.ch, spécialisé dans la comparaison des tarifs bancaires.

Selon lui, un institut a plus intérêt à augmenter ses frais de gestion de base qu'à introduire des taux négatifs. Et abaisser les taux à zéro? «Une telle mesure peut être envisagée pour des comptes privés. Pour les comptes d'épargne, les taux à zéro sont moins probables pour le moment. Les taux appliqués sur les comptes d'épargne ont une importante dimension marketing», relève-t-il.

En tenant compte de tous les frais appliqués par les banques, les taux négatifs sont déjà une réalité pour de nombreux clients. Une [étude de Moneyland](#) le démontre en comparant les frais et les intérêts pour un client ayant 10 000 francs sur son compte privé et 40 000 francs sur un compte d'épargne, sans carte de crédit. Après deux ans, il gagnera 89,6 francs chez PostFinance, 11,95 francs chez Credit Suisse (paquet «Bonviva Silver»). En revanche, il perdra 14 francs chez Raiffeisen (compte MemberPlus), 25 francs à la Banque Migros et 123 francs à la Banque Cantonale Vaudoise (formule «Premium»), pour ne citer que quelques exemples. Sa perte atteindra 379,4 francs à la BCGE avec la formule «BCGE Set» et 418,35 francs chez Credit Suisse s'il n'a souscrit à aucun paquet proposé .

> [Ecrire à l'auteur](#)